

**RENFORCEMENT DES PARTENARIATS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
POUR UN ENGAGEMENT DE LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT  
DU SENS DE LA CITOYENNETÉ MONDIALE  
DOCUMENT D'INFORMATION N° 4 DU CCCI**

En vue d'apporter les changements nécessaires pour éliminer la pauvreté et promouvoir le sens de la citoyenneté mondiale, les citoyens doivent s'engager davantage et offrir un soutien démocratique plus considérable. Les organisations de la société civile du Canada traduisent l'engagement marqué des Canadiennes et Canadiens vis-à-vis du développement et de la justice sociale dans le monde.

Lorsque des citoyens participent au travail des organisations, déploient des efforts accrus pour exercer une plus grande influence, avoir davantage voix au chapitre et appuyer l'effort collectif visant à apporter des changements. Ces formes d'engagement s'inscrivent dans les processus politiques officiels, lesquels permettent aux citoyens de choisir leurs représentants aux assemblées législatives. Par l'entremise des OSC, des citoyens engagés dans les diverses collectivités du pays agissent avec d'autres collectivités qui partagent les valeurs fondées sur la solidarité internationale, la compassion et le sens de la citoyenneté mondiale.

Les OSC sont à l'avant-scène des programmes d'engagement du public canadiens dans le règlement des questions d'intérêt mondial. Elles informent et sensibilisent la population aux enjeux à l'échelle internationale, créent des occasions pour les gens intéressés à expérimenter les réalités locales dans les pays en développement et viennent en aide aux citoyens du Nord et du Sud qui veulent travailler et agir ensemble dans le but de changer les conditions qui perpétuent la pauvreté et l'injustice. Les citoyens participent au règlement des questions d'intérêt mondial par des dons, des actions bénévoles, l'affection d'effectifs outre-mer, une participation aux débats politiques publiques, la promotion d'une consommation responsable, des investissements, et de nombreuses autres manières.

Les partenariats avec les OSC sont un élément distinctif de l'approche du Canada en matière de coopération au développement. L'ACDI soutient depuis de nombreuses années un grand nombre d'acteurs et de secteurs de la société civile dans leurs efforts visant à soutenir et à renforcer l'engagement des citoyens à l'égard des questions d'intérêt mondial – plus particulièrement par la mise en œuvre de programmes de partenariats adaptés. L'*Énoncé de politique internationale* (EPI) en 2005 reconnaît l'importance pour les Canadiens de défendre activement les valeurs de la citoyenneté mondiale. Pour que le Canada et les Canadiens exercent une plus grande influence sur la scène internationale, les responsables de cet énoncé doivent s'engager à redonner au pays sa capacité de jouer un rôle de premier plan par le renforcement de ses relations avec la société civile et la mise en œuvre d'un cadre d'orientation politique et d'une stratégie plus solides axés sur l'engagement du public.

Malheureusement, les cadres d'orientation, les programmes de relations à long terme et l'ensemble de l'infrastructure de l'engagement du public sont en perpétuel déclin depuis la dernière décennie. Dans ce document, nous soutenons qu'il est temps de renouveler et de réévaluer les rôles complémentaires que peuvent jouer l'ACDI et les OSC pour que le Canada exerce de nouveau son leadership par des stratégies novatrices et globales axées sur l'engagement du public.

## 1.0 EXPOSÉ JUSTIFICATIF

De nombreux praticiens du développement dans le Nord et dans le Sud insistent sur l'importance d'avoir des citoyens bien informés et engagés dans le cadre d'une stratégie globale visant à éliminer la pauvreté. Un public bien informé peut appuyer les politiques et les programmes gouvernementaux de lutte contre la pauvreté. Il peut également prendre des mesures individuelles et collectives pour lutter contre la pauvreté et les injustices, et promouvoir le développement durable. L'engagement du public joue un rôle clé en ce sens qu'elle façonne l'opinion publique et incite les gens à agir.

### 1.1 L'engagement du public et la citoyenneté mondiale

L'engagement du public<sup>1</sup> renvoie à un ensemble de processus et d'expériences qui permettent aux gens de passer d'une connaissance élémentaire des priorités de développement international et de développement humain durable à une compréhension des causes et des effets des problèmes à l'échelle mondiale, les incitant à intervenir personnellement en tant que citoyen informé. Elle encourage la pleine participation des Canadiens à la lutte contre la pauvreté et elle ajoute une dimension internationale à leur compréhension des droits et des responsabilités des citoyens en les aidant à développer leur sens de la citoyenneté mondiale.

Le concept de citoyenneté mondiale englobe un ensemble de principes, de valeurs et de comportements par lesquels le développement démocratique et durable peut se concrétiser partout dans le monde. Il sous-tend la participation des citoyens à la vie publique, aux délibérations et aux interventions qui visent le bien commun, tout en tenant compte des conséquences locales et mondiales. Ce concept est à bien des égards une évolution naturelle de ce que signifie être Canadien dans un environnement mondial complexe en pleine évolution<sup>2</sup>.

### 1.2 L'ACDI, les OSC canadiennes et l'engagement du public

Au cours des années 1970 et 1980, le Canada, par l'entremise de l'ACDI, était considéré comme chef de file dans ce que l'on appelait alors l'« éducation pour le développement ». Mais depuis la dernière décennie, ses activités ont subi les conséquences d'une approche incohérente, d'un financement limité et d'interventions à la pièce. Aucun cadre d'orientation ni aucune stratégie ou aucun critère cohérent ne sont appliqués uniformément pour l'évaluation des retombées de ces interventions. L'ACDI n'a aucun point de repère pour évaluer, surveiller et coordonner ses activités axées sur l'engagement du public. Par un effet d'entraînement, les coupes budgétaires de 1995 ont considérablement réduit l'infrastructure nationale et régionale nécessaire au soutien des activités axées sur l'engagement du public. Bref, l'approche actuelle de l'ACDI en matière d'engagement du public a une portée très restreinte, elle fonctionne à petite échelle et porte sur des projets à court terme et ciblés. Pour changer les attitudes et les

---

<sup>1</sup> Cette phrase élargit le sens des termes utilisés précédemment comme l'éducation en matière de développement, l'éducation planétaire et l'éducation du public, intégrant des éléments de citoyenneté mondiale en plus des activités de sensibilisation.

<sup>2</sup> CCCI, *Nouveaux horizons : Engagement des Canadiens comme citoyens actifs du monde*, 2004, accessible sur [http://ccic.ca/f/docs/002\\_public\\_engagement\\_new\\_horizons.pdf](http://ccic.ca/f/docs/002_public_engagement_new_horizons.pdf), page 2.

comportements des citoyens, il faut des visions et des stratégies à long terme. Comme les partenaires des OSC sont paralysés par des projets à court terme et des problèmes de financement, et en l'absence d'une définition et d'une approche cohérente de l'engagement du public, de nombreuses activités de l'ACDI sont fragmentées et de nature ponctuelle.

Il est néanmoins possible d'agir à partir de certaines structures cruciales qui ont été mises sur pied. Trois décennies de travail pour l'engagement du public ont produit un capital social considérable : des réseaux formels et informels; des connaissances partagées; des aptitudes et de l'expérience, des partenariats Nord-Sud à long terme; des bénévoles engagés et des militants sociaux. Malgré la réduction du soutien du gouvernement, force est de constater qu'il existe encore, partout au pays, des gens dynamiques engagés dans diverses activités et initiatives de développement. L'incroyable réaction du public et des médias à la campagne Abolissons la pauvreté est un exemple frappant du désir et de la volonté des Canadiens de participer, si la possibilité leur en est donnée, à l'avènement d'un monde plus équitable. De toute évidence, on peut tirer profit de l'énergie et de l'élan actuels pour se doter d'une solide vision nationale et d'une stratégie axée sur l'engagement du public. Cette stratégie doit reconnaître les forces et les compétences existantes, les prendre en compte, et jouer un rôle complémentaire pour l'ACDI et les OSC canadiennes dans l'édification d'une citoyenneté mondiale active au Canada.

## 2.0 RECOMMANDATIONS

Dans son document de réflexion de 2004 intitulé *Nouveaux horizons : Engagement des Canadiens comme citoyens actifs du monde*, le CCCI recommande que l'ensemble de l'ACDI opte pour une structure et une stratégie axées sur l'engagement du public :

*« L'ACDI doit mettre en œuvre un nouveau cadre d'orientation et une nouvelle stratégie de l'engagement du public porteurs d'une vision de citoyen mondial actif et dans le but d'une approche à long terme, intégrée, axée sur les priorités des secteurs et systématique, dans le but d'assurer un suivi des pratiques exemplaires, de les mettre en pratique et de les partager. » (p.3)*

De plus, toujours au sujet des partenariats, le CCCI recommande :

1. que les partenariats soient acceptés et conçus comme un concept clé du nouveau cadre d'orientations de l'engagement du public;  
que les OSC canadiennes soient les principales responsables de la mise en œuvre des programmes d'engagement du public et que l'ACDI s'efforce de créer un environnement propice à la mise en œuvre de ces programmes; que l'Agence et les OSC canadiennes trouvent les moyens de promouvoir l'engagement des partenaires du Sud à l'égard des stratégies d'engagement du public;
2. que les rôles des OSC responsables du dialogue sur les politiques d'intérêt mondial soient clairement définis;

que l'ACDI soutienne les OSC et leur donne la possibilité de participer au dialogue sur les politiques en misant sur le travail de l'ISB et sur l'accord signé entre le secteur bénévole et le gouvernement du Canada.

3. que le rôle de l'ACDI et des OSC dans les activités liées à l'engagement du public soit plus clairement défini; misant sur la longue expérience des relations de l'ACDI et des OSC, que les rôles suivants leur soient confiés :

## 2.1 Rôles des OSC

À titre de maîtres d'œuvres des activités d'engagement du public, les OSC devront :

- élaborer et réaliser des programmes;
- coordonner les activités des autres intervenants d'un même secteur (géographique ou sectoriel) et collaborer avec eux s'il y a lieu;
- amener les collègues du Sud à participer aux programmes;
- s'engager à apprendre et à échanger des pratiques exemplaires;
- rechercher, concevoir et élargir les possibilités d'engagement actif des citoyens, y compris :
  - participer au dialogue sur les politiques;
  - faire des dons et du bénévolat;
  - consommer et investir suivant des principes d'éthique;
  - échanger à l'échelle nationale et internationale;
  - favoriser l'apprentissage;
  - favoriser tout autre action.

## 2.2 Rôles de l'ACDI

À titre de bailleur de fonds, l'ACDI s'efforcera de créer un environnement propice à l'engagement du public par les moyens suivants :

- élaborer un cadre et une stratégie politiques exhaustifs axés le développement de la citoyenneté mondiale;
- mettre l'accent sur les priorités des divers secteurs, p. ex., les systèmes d'éducation, les médias, les jeunes;
- se doter d'une unité de coordination, de surveillance et d'apprentissage;
- mettre sur pied un centre du savoir et des ressources nécessaire pour que les citoyens puissent intégrer les pratiques exemplaires à leur engagement dans les enjeux planétaires;
- renforcer les infrastructures et la capacité régionales;
- assurer un financement constant et à long terme.

### 3.0 CONCLUSION

La citoyenneté mondiale repose sur la reconnaissance des Canadiennes et des Canadiens en tant que membres d'une communauté de peuples partageant une même planète. Le défi consiste à faire comprendre aux Canadiens qu'ils ont intérêt à promouvoir le bien-être de la planète et de sa population. Il faut saisir les occasions de débattre des enjeux collectifs et de participer à des actions déterminantes.<sup>3</sup> Par l'entremise des programmes d'engagement du public, l'ACDI et les OSC ont un important rôle à jouer en ce qui a trait au développement du sens de la citoyenneté mondiale, du fait qu'il apportera un soutien aux politiques et aux programmes gouvernementaux, de même qu'aux actions individuelles et collectives visant à lutter contre la pauvreté et à promouvoir la justice sociale.

Sue Cass  
Équipe Développement organisationnel du CCCI  
Février 2006

*Le CCCI remercie le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour son aide financière.*

---

<sup>3</sup> CCCI, *La citoyenneté mondiale : Une nouvelle perspective*, 1996, page 6.